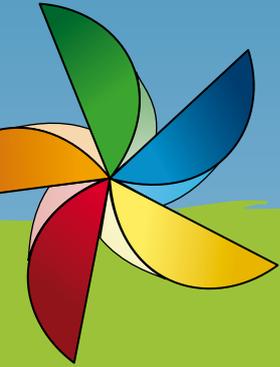




Education International
Internationale de l'Éducation
Internacional de la Educación
Bildungsinternationale



Bureau
international
du Travail
Genève

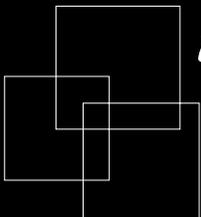


DROIT AU BUT: ÉLIMINONS LE TRAVAIL DES ENFANTS

12 JUIN 2010



ACTIVITÉS POUR LA JOURNÉE MONDIALE
CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS



TRAVAIL DÉCENT

Un monde meilleur commence par là.



www.ilo.org/travaildecent



enfants d'ici 2016.

Selon les estimations de l'OIT, plus de 200 millions d'enfants dans le monde sont victimes du travail des enfants. Plus de 100 millions d'entre eux travaillent dans des situations considérées comme hautement dangereuses, où leurs droits fondamentaux sont violés et leur dignité outragée. Ils sont forcés à s'adonner à la prostitution et à participer dans des conflits armés. Ils sont soumis aux travaux agricoles, au travail domestique et à la production de biens exportables pour le marché mondial. La sécurité de ces enfants et leur possibilité d'avoir un développement normal sont compromises à tous les niveaux. Ils vivent dans des situations dépourvues de sécurité, de protection et de soins. Leur santé physique est mise en danger ; leur développement social, intellectuel et moral est compromis par un manque de scolarisation ou un enseignement inadéquat, ils n'ont pas l'opportunité de jouer ni de se socialiser ; et leur bien-être psychologique est menacé par une longue suite d'abus, de privations et de négligences.



Le travail des enfants a des répercussions majeures sur leur éducation. En effet, beaucoup d'enfants travailleurs ne fréquentent pas du tout l'école, ou l'abandonnent jeunes, sont absents, redoublent les classes ou travaillent mal et ont de mauvais résultats. Dans le pire des cas, le travail des enfants peut mener à la perte graduelle des compétences d'apprentissage, y compris la lecture et l'écriture, et peut entraîner un analphabétisme fonctionnel ou total.

Les actions destinées à combattre le travail des enfants se fondent sur la législation internationale et premièrement sur la convention relative aux droits de l'enfant, la convention (no. 138) de l'Organisation internationale du Travail (OIT) concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi et au travail ainsi que sur la convention (no. 182) de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants. La politique de l'OIT est renforcée par les efforts de la communauté internationale destinés à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), à surmonter les obstacles pour parvenir à l'Éducation pour tous (EPT) et à mettre en œuvre le Plan d'action mondial de l'OIT, élaboré pour abolir, par des mesures prioritaires, les pires formes de travail des

Le débat complexe sur le développement, visant à réduire la pauvreté et à améliorer le bien-être social, rassemble des acteurs mondiaux de premier plan, dont des gouvernements, des organisations d'employeurs et de travailleurs, des agences des Nations Unies, des gouvernements locaux et des municipalités. L'OIT a une structure tripartite unique : cela signifie que les organisations d'employeurs et de travailleurs ont le même pouvoir que les gouvernements lorsqu'il s'agit de façonner ses politiques et ses programmes. Ensemble, ils contribuent à la protection des droits des travailleurs du monde entier, y compris en abolissant le travail des enfants et en fixant des normes pour le lieu de travail.

La pauvreté, l'éducation et le travail des enfants sont intimement liés. La composante centrale essentielle de toute politique stratégique efficace de prévention et d'abolition du travail des enfants est une éducation obligatoire, de qualité, à financement public, complète, combinée à la protection sociale et au respect des normes du travail. Les femmes instruites ont des enfants en meilleure santé, plus susceptibles d'aller à l'école, risquant moins de devenir des enfants travailleurs ou d'être infectés par le VIH. Une éducation de qualité permet aux élèves de devenir des citoyens productifs et actifs, conscients des droits de l'homme et capables de promouvoir, de défendre et d'appliquer les droits de l'homme dans la vie de tous les jours. Le Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme (WPHRE) est un cadre d'action fondé sur des principes fixés par les instruments internationaux des droits de l'homme et reflète la reconnaissance accrue par la communauté internationale que l'éducation aux droits de l'homme - qui promeut le respect de la dignité humaine, l'égalité et la participation à la prise de décisions démocratique - contribue à la paix sur le long terme¹.



¹Le Comité de coordination interinstitutions des Nations Unies sur l'éducation aux droits de l'homme dans le système scolaire, composé de 12 agences et organisations affiliées des Nations Unies, est responsable de la promotion d'un soutien coordonné des Nations Unies à la mise en œuvre nationale du Programme mondial d'éducation aux droits de l'homme. Le Haut commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en assure le secrétariat et son mot d'ordre est « Unis dans l'action ».





EDUCATION : LES ORGANISATIONS D'ENSEIGNANTS PRENNENT DES MESURES

Les organisations d'enseignants sont des acteurs principaux dans les initiatives et les synergies existantes afin de combattre le travail des enfants et les garder à l'école. Les organisations d'enseignants travaillent en partenariat avec d'autres organisations de la société civile ainsi qu'avec les institutions nationales et internationales impliquées dans la lutte contre le travail des enfants. Ce partenariat peut inclure la participation à des initiatives telles que la Marche mondiale contre le travail des enfants, la Journée mondiale contre le travail des enfants et, évidemment, des programmes clés comme celui de l'IPEC.



Les organisations d'enseignants du monde entier font pression sur les gouvernements pour que ceux-ci lancent des initiatives politiques destinées à encourager les familles à envoyer leurs enfants à l'école plutôt qu'au travail. Le coût ne devrait pas être une barrière à la fréquentation scolaire. Il est essentiel de parvenir à l'éducation primaire universelle pour abolir le travail des enfants, grâce à des politiques visant à fournir une éducation publique, gratuite, obligatoire et accessible. Les pressions en faveur d'initiatives donnant accès à des repas, des livres et des fournitures scolaires aident à attirer et à garder les élèves issus de familles à faibles revenus.

Les enfants sont davantage susceptibles de se rendre à l'école si l'éducation est pertinente et enrichissante. Au niveau national, les actions destinées à influencer les politiques portant sur l'accès et la qualité de l'éducation doivent être renforcées. Il faut s'assurer qu'une éducation de qualité fondée sur les droits humains soit accessible, puisque cela joue un rôle principal pour attirer et retenir les élèves à l'école, contribuant ainsi aux efforts plus larges de réduction de la pauvreté, ce qui aide à son tour à prévenir le travail des enfants. Grâce à leur suivi et leurs contacts avec les parents, les enseignants sont également des acteurs primordiaux dans les efforts entrepris pour réintégrer des enfants à l'école et réduire le nombre de ceux qui l'abandonnent.

Les organisations d'enseignants se battent également en faveur du renforcement des compétences des enseignants



et de l'adaptation des stratégies d'enseignement selon le contexte et les besoins des élèves. Les formations initiales et continues des enseignants sont essentielles. Parallèlement, il faut des investissements pour que les écoles puissent offrir un environnement plus attrayant et plus sûr aux enfants ainsi que des conditions adéquates pour qu'ils puissent poursuivre leur scolarité, comme des cantines, des bibliothèques et des transports, de l'eau potable, des installations sanitaires et des toilettes réservées aux filles.

Une double ou même une triple menace peut s'opposer à l'éducation des filles : le travail domestique à la maison en plus du travail aux champs ou à l'usine et un parti pris social en faveur de l'éducation des garçons. Le parti pris contre la scolarisation des filles doit aussi être combattu par des campagnes d'information et de sensibilisation orientées sur les enfants, les parents et les membres de la communauté, ainsi que sur l'opinion public et les décideurs. En tant que chefs communautaires, les professeurs sont en bonne position pour rendre les parents et les enfants attentifs aux dangers du travail des enfants, aux conséquences à long terme du fait d'ignorer l'éducation ainsi qu'aux lois protégeant les enfants contre l'exploitation. Les enseignants peuvent aussi encourager les parents qui ont un faible niveau d'éducation à apprendre davantage eux-mêmes, par exemple en organisant des cours d'alphabétisation et des échanges de livres.

Encore une fois, les attitudes des enseignants, un environnement scolaire sain, sûr et amical, un chemin sûr vers et depuis l'école, des programmes et un accès aux écoles adéquats, notamment dans les zones rurales, sont essentiels pour lutter contre le travail des enfants et scolariser les enfants, en particulier les filles. D'autres informations sur les actions menées par les enseignants pour lutter contre le travail des enfants sont disponibles sur le site Internet de l'Internationale de l'éducation : www.ei-ie.org/childlabour/fr

LA PRISE DE CONSCIENCE FAIT VRAIMENT LA DIFFÉRENCE !

La première étape sur le chemin de l'abolition du travail des enfants est la prise de conscience : prise de conscience du nombre d'enfants auquel on refuse le droit d'aller à l'école,





prise de conscience des situations extrêmement dangereuses auxquelles ils sont exposés jour après jour, prise de conscience que le travail des enfants peut être aboli. Le mouvement mondial contre le travail des enfants grandit chaque jour partout dans le monde, pas à pas. S'il y a une volonté, l'action suivra. Une volonté politique, un engagement actif et des actions stratégiques des gouvernements, des employeurs et des travailleurs agissant de concert, feront la différence.

Les enfants, les jeunes et les enseignants sont considérés chaque jour davantage comme des partenaires actifs dans la lutte contre l'exploitation des enfants. Qui peut mieux promouvoir les droits des enfants que les enfants et les jeunes eux-mêmes? Des milliers, voire des millions de jeunes partout dans le monde se sont engagés activement dans la dénonciation de l'exploitation des enfants et dans la mobilisation de leurs communautés et dans leurs pays afin d'agir contre elle. Le programme SCREAM (Défense des droits des enfants par l'éducation, les arts et les médias) (www.ilo.org/ipecc/Campaignadadvocacy/Scream/lang-fr/index.htm) est une initiative du Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) de l'OIT, qui permet aux enfants de donner la parole aux millions d'enfants exploités ne pouvant se défendre eux-mêmes. Vous pourrez obtenir plus d'informations sur la façon dont les jeunes peuvent s'impliquer dans la section « Jeunes en action » du site Internet de l'IPEC : www.ilo.org/ipecc/Campaignadadvocacy/Youthinaction/lang-fr/index.htm. Des événements communautaires, une couverture média et des initiatives de sensibilisation rendent le problème plus visible et, au final, se traduisent par une précieuse pression sociale, économique et politique.

les pires formes de travail des enfants d'ici 2016. Nous pouvons tous jouer un rôle dans la promotion d'une sensibilisation renforcée et dans l'assurance qu'il y ait un engagement politique et populaire accru afin que le travail des enfants appartienne désormais au passé. L'école est le meilleur point de départ. Droit au but... éliminons le travail des enfants!

Utilisez les activités qui suivent pour en apprendre davantage sur le travail des enfants et sur la manière d'agir! N'hésitez pas à impliquer dans les activités toute personne de votre communauté locale ou nationale étant à la tête d'initiatives dans le renforcement de la sensibilisation.

ACTIVITÉ 1 : COMPRENDRE LE TRAVAIL DES ENFANTS

L'objectif de cette activité est de comprendre la complexité de la question du travail des enfants, en particulier de ses pires formes, et d'encourager la discussion au sujet des solutions possibles d'après plusieurs points de vue, en simulant les rôles des gouvernements et des organisations d'employeurs et de travailleurs. Elle convient à des enfants âgés de plus de 14 ans; toutefois, dans sa deuxième partie, elle contient des suggestions sur la manière de l'adapter à de plus jeunes enfants. Nous encourageons l'utilisation de ces activités dans le cadre d'une éducation formelle ou non formelle, comme par exemple dans des groupes de Scouts² ou tout autre groupe communautaire. Ces activités peuvent être menées en classe par des enseignants, des jeunes chefs de file et autres éducateurs ou même à la maison. Elles sont des adaptations du module « Monde du travail » du coffret pédagogique SCREAM, qui contient des informations de base utiles que l'on peut télécharger depuis le site Internet susmentionné.



La Journée mondiale contre le travail des enfants de 2010 marque le dixième anniversaire de l'entrée en vigueur

de la convention de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants (Convention no. 182). Tout en accélérant les efforts de lutte contre toutes formes de travail des enfants lors de cette Journée mondiale, nous demandons un renouvellement et un accroissement des efforts destinés à atteindre le but d'éliminer

²L'OIT et l'Organisation mondiale du mouvement scout (OMMS) ont l'engagement commun de rechercher la justice sociale et la paix, d'autonomiser les jeunes par des programmes éducatifs fondés sur les droits de l'homme et de promouvoir la dimension sociale de la mondialisation. Dans le cadre du Partenariat de collaboration « du 12 au 12 » les Scouts ont développé des programmes spécifiques pour combattre le travail des enfants. Pour plus d'information : http://www.scout.org/fr/about_scouting/partners/united_nations/ilo





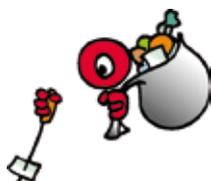
ETAPE 1

Débutez l'activité en présentant des images sur le travail des enfants. Si possible, trouvez des images portant sur les types de travail des enfants qui prévalent chez vous. Si vous avez accès à Internet, vous trouverez un choix de photos dans la Galerie de photos de l'OIT (www.ilo.org/global/About_the_ILO/Media_and_public_information/photo/lang--fr/index.htm). Vous pouvez aussi utiliser les dessins d'enfants qui se trouvent au dos de la brochure.

Ecrivez les questions clés suivantes sur un tableau noir ou sur un tableau papier :

- Qu'entendez-vous par « travail des enfants » ?
- Qu'entendez-vous par « pires formes de travail des enfants » ?
- Pourquoi le travail des enfants existe-t-il ?
- Comment le travail des enfants nuit-il aux enfants ?
- Qui est responsable de la situation de ces enfants non protégés ?

Demandez au groupe de prendre quelques minutes pour réfléchir sur les images, en gardant à l'esprit les questions ci-dessus. Ensuite, incitez les participants



à partager leurs avis et stimulez la discussion. Assurez-vous que le groupe comprend que le travail des enfants est un travail effectué par des enfants dont la nature ou l'intensité est nuisible à leur scolarité ou dangereuse pour leur santé et leur développement. La préoccupation concerne les enfants qui se voient refuser leur enfance et un avenir, qui travaillent à un âge trop précoce, qui travaillent de longues heures dans des conditions nuisibles à leur santé et à leur développement physique et mental, qui sont séparés de leur famille ou qui sont privés d'éducation. Le travail peut leur causer des dommages irréversibles, il viole le droit international et, normalement, la législation nationale. Certains types de travail des enfants sont considérés particulièrement comme dangereux, nuisibles pour eux ou moralement répréhensibles. Ces « pires formes » de travail des enfants font l'objet de la convention no. 182 de l'OIT et les pays qui l'ont ratifiée doivent prendre des mesures effectives et immédiates pour interdire toutes les pires formes de travail des enfants aux enfants âgés de moins de 18 ans et les abolir. Pour des informations adaptées aux jeunes sur les pires formes de travail des enfants, dont une version simplifiée

de la convention no. 182, veuillez consulter la page « Jeunes en action » du site de l'IPEC mentionné ci-dessus. Pour des informations plus générales sur le travail des enfants, ses causes et ses conséquences, veuillez consulter le module « Informations de base » du coffret pédagogique SCREAM et les statistiques actualisées. N'hésitez pas à partager les statistiques et les informations sur l'étendue et la nature du travail des enfants dans votre pays ou dans le pays/la région que vous étudiez.

ETAPE 2

Une fois que le groupe a bien compris le travail des enfants, ses causes et ses conséquences, passez à la partie principale de l'activité. Expliquez qu'ils vont simuler une discussion sur le travail des enfants entre des représentants des gouvernements, des syndicats et des employeurs. L'objectif est que le groupe comprenne ce que les divers acteurs peuvent faire pour assurer le respect du droit international et national et pour abolir le travail des enfants, ainsi que la manière dont ils peuvent faire pression sur eux efficacement, afin qu'ils agissent.

Commencez en fournissant au groupe quelques informations sur l'Organisation internationale du Travail - notamment quand a-t-elle été créée et pourquoi. L'OIT a été créée pour assurer des conditions de travail humaines et lutter contre l'injustice, la souffrance et la pauvreté. L'adoption de la législation internationale du travail, fixant des normes minimales aux droits fondamentaux du travail, est un des principaux moyens d'y parvenir. Si vous avez accès à l'Internet, la page suivante est une bonne source d'informations : www.ilo.org/global/About_the_ILO/Origins_and_history/lang--fr/index.htm.



Poursuivez en expliquant le sens des termes « tripartisme » et « dialogue social ». L'OIT est unique au sein du système des Nations Unies, puisqu'elle a une structure tripartite intégrant les gouvernements membres et les organisations d'employeurs et de travailleurs. De manière général, le tripartisme concerne les rapports particuliers entre les gouvernements, les syndicats et les employeurs (les partenaires sociaux), qui ont chacun leur rôle à jouer dans l'établissement de normes concernant le lieu de travail et la protection des droits des travailleurs dans le monde entier. L'OIT encourage le tripartisme au niveau national dans





ses 182 Etats membres en faisant la promotion du « dialogue social ». « Dialogue social » est le nom donné aux discussions et négociations entre gouvernements, syndicats et employeurs. Il est appelé « Dialogue » car il s'agit d'un échange de point de vue entre les différents groupes intéressés, qui essaient d'arriver à un consensus sur une situation, affaire ou question particulière, de nature économique ou sociale, comme le salaire minimum, la sécurité de l'emploi et la protection sociale. « Social » indique l'engagement des partenaires sociaux, mais implique aussi que le dialogue est supposé également être dans le meilleur intérêt de la société.

*« Un travail sérieux en matière de législation sociale commence toujours par la protection des enfants. »
Albert Thomas, premier Directeur général de l'OIT, 1919*



Tous les enfants ont droit à l'éducation. S'il y a du travail des enfants dans votre pays, le rôle du gouvernement, des employeurs et des syndicats est de travailler ensemble pour prévenir le travail des enfants, les en retirer et s'occuper de leur réhabilitation, éducation et bien-être, y compris du bien-être de leurs familles. Si le travail des enfants ne prévaut pas dans votre pays (il existe forcément sous une forme ou une autre dans la plupart des pays du monde), il devrait malgré tout mériter l'attention du gouvernement (ministères du travail, de l'éducation, des affaires sociales, de la santé, des finances et autres), des travailleurs et des employeurs, ainsi que leur soutien à la campagne mondiale pour abolir le travail des enfants.

Partagez le groupe en trois sous-groupes - le premier représentera le gouvernement, le deuxième les employeurs et le troisième les travailleurs. Vous pouvez diviser les groupes, par exemple, le groupe gouvernemental entre divers ministères, ceux des employeurs et des syndicats choisissant de représenter des secteurs économiques divers, tels que l'agriculture, le textile, l'habillement, le cuir, les industries extractives, les services publics, etc. Normalement, les travailleurs de l'économie informelle ne bénéficient pas de protection sociale et lorsqu'ils

sont organisés, ils peuvent soit adhérer aux syndicats existants, soit créer leur propre organisation, comme par exemple un syndicat des travailleurs informels. Nous suggérons d'avoir un groupe supplémentaire pour représenter ces derniers dans la discussion de groupe (http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-ed_protect/--protrav/--safework/documents/publication/wcms_110324.pdf). Expliquez que le but est d'aider les groupes à se concentrer sur le point de vue de chacun des partenaires en jouant leurs rôles.

Présentez les questions à discuter :

« Tous les enfants ont droit à l'éducation. Comment peut-on assurer la prévention et l'abolition du travail des enfants ainsi que le respect de ce droit de l'homme fondamental? »

« Que faut-il faire pour atteindre l'objectif d'abolir les pires formes de travail des enfants d'ici 2016? »

Les membres de chaque sous-groupe devraient discuter entre eux à propos des recommandations qu'ils vont proposer concernant le point de vue du partenaire qu'il représente. Stimulez la discussion en écrivant quelques titres principaux au tableau noir ou sur le tableau papier, du genre de ceux suggérés ci-dessous :

- Sensibilisation
- Législation et application
- Education
- Protection sociale et santé
- Responsabilité sociale
- Travail décent pour les parents
- Faire du marché du travail un endroit sans travail des enfants



Encouragez le groupe à élaborer des recommandations par rapport à chacun de ces titres et de tous les autres qui auront émergé de leur groupe. Chaque groupe devrait désigner un rapporteur chargé de noter les recommandations et un porte-parole pour le représenter lors de la discussion finale.

Lancez la discussion avec les discours d'ouverture de chaque groupe. Pas besoin que ces déclarations soient longues et détaillées, mais elles devraient mettre en avant la position du partenaire tripartite spécifique sur la question. Encouragez une discussion après cela. Un membre du groupe devrait jouer le rôle de président de séance. Encouragez chacun à commenter





ce qui se dit et les positions prises. Cette discussion aidera les jeunes à comprendre que différents groupes adopteront des positions différentes par rapport à un même problème, étant donné ce qu'ils sont et ce qu'ils représentent.



Terminez par une discussion sur le rôle vital de l'éducation dans la lutte contre le travail des enfants. Les enfants devraient comprendre que l'éducation pour tous n'est pas une réalité partout et que l'éducation fait partie de la solution en matière de travail des enfants. Un enfant qui fréquente l'école à

plein temps est davantage susceptible de ne pas tomber dans le travail. Les enfants qui reçoivent un enseignement de qualité sont davantage susceptibles de se sortir de la pauvreté et, une fois adultes, sont davantage susceptibles d'envoyer leurs propres enfants à l'école.

Lorsque l'éducation est de mauvaise qualité ou difficile d'accès, les enfants sont davantage susceptibles d'abandonner l'école et de s'engager dans le travail.

Mettez un terme aux discussions et demandez à l'ensemble du groupe de voter sur les diverses recommandations proposées. La majorité emportera le vote et cette recommandation deviendra une « décision ». Demandez au groupe, à titre de suivi de cette activité, de rédiger un rapport de la discussion et de l'envoyer à l'IPEC. Encouragez-les à publier le rapport à un endroit visible. Ils pourraient aussi écrire un article pour leur bulletin d'information, afin de susciter plus d'intérêt au sein de l'école ou de la communauté

SUGGESTION D'ADAPTATION DE L'ACTIVITÉ 1 À DES ENFANTS PLUS JEUNES

L'objectif de cette activité est de construire et d'élargir l'image de l'enfant travailleur, ainsi que d'augmenter la sensibilisation émotionnelle au travail des enfants (consultez le module « Image » du coffret pédagogique SCREAM pour d'autres orientations).

Commencez l'activité de la manière suggérée ci-dessus (Etape 1), avec, en partant des images, une discussion sur le travail des enfants, ses causes et ses conséquences. Ensuite, utilisez les histoires pour poursuivre avec une discussion sur les pires

formes de travail des enfants. Si nécessaire, trouvez d'autres histoires concernant les types de travail des enfants qui existent dans le pays / la région. Vous pourrez trouver d'autres histoires dans le Portail communautaire « du 12 au 12 » (www.12to12.org) sur le travail des enfants en tapant « histoires » dans le champ « mots clés ». Demandez au groupe de prendre quelques minutes pour lire les histoires, puis stimulez la discussion en utilisant des questions comme celles suggérées ci-après :

- Où se trouve l'enfant qui travaille ?
- Quelles tâches effectue-t-il ?
- Comment cela affecte-t-il la santé et le développement de l'enfant ?
- Est-ce que l'enfant va à l'école ?
- Est-ce que l'enfant a des parents ou de la famille ?
- Est-ce que l'enfant est protégé ?
- Quelles choses pourraient/devraient arriver qui changeraient la vie des enfants travailleurs que l'on voit sur les images et dont on entend les histoires ?
- Les adultes ou les enfants pourraient-ils faire quelque chose susceptible de changer la vie de l'enfant ?



« Je m'appelle Fernando, j'ai 13 ans et j'étudie en 5^e année à l'Ecole presbytérienne Norberto Marroquín. Auparavant, je travaillais dans la plantation de canne à sucre de Don Jesus. Je partais chaque jour très tôt pour travailler à la plantation. Un jour, je me suis blessé avec un gros couteau et j'ai beaucoup saigné. Le lendemain, on m'a soigné le doigt mais je ne suis pas allé travailler car ma main me faisait très mal quand je travaillais. Plusieurs jours plus tard, je me suis senti mieux et suis retourné travailler. Je vis avec ma tante parce que maman m'a laissé à ma grand-mère, qui est décédée l'année dernière. Je connais mon père, mais il ne nous aide en rien. Lorsque le projet de l'IPEC a commencé, des gens sont venus à la maison et ont demandé à grand-maman de me laisser aller à l'école, parce que l'école me manquait beaucoup. Maintenant, j'aide aux tâches ménagères à la maison et je vais chaque jour à l'école. J'aime beaucoup ça, puisque j'ai de l'aide pour étudier. Je veux être un bon étudiant pour pouvoir aider ma famille lorsque je serai grand. Je veux être policier. »

El Salvador, IPEC 2009





Comme dans l'étape 2 de l'activité ci-dessus, il est important d'encourager la discussion sur le rôle vital de l'éducation dans la lutte contre le travail des enfants.



Après la discussion encouragez les enfants à écrire une lettre ou un poème à l'enfant inconnu de l'image/histoire; ce texte pourra être envoyé à l'IPEC et publié dans le

Portail communautaire « du 12 au 12 » sur le travail des enfants.

En partageant les informations sur leur initiative, les enfants en encourageront d'autres à faire de même et le mouvement mondial contre le travail des enfants deviendra plus fort.

« Je m'appelle Aida, j'ai 10 ans et je vis avec mon oncle à Zinguima. Comme tous les autres enfants de mon âge, j'aidais les chercheurs d'or à casser les cailloux. Apporter une caisse avec cette poussière rapporte 175 francs et je cassais 9 à 10 caisses par jour. Je gagnais beaucoup d'argent, que je remettais chaque jour à ma mère. Cependant, un an plus tard, j'ai eu des problèmes respiratoires et on m'a emmenée à l'hôpital. A la fin de l'examen médical, l'infirmière a dit que ma maladie venait de la poussière et tout mon argent a servi à acheter les médicaments. Je n'ai plus voulu aller sur le site, parce que malgré toutes mes souffrances, je n'avais rien obtenu. Toutefois, grâce au Ciel, l'OIT a offert une école au village et mes amis et moi nous y sommes retrouvés pour apprendre à lire et à écrire. Grâce à l'OIT, nous avons des habits que les autres écoliers n'ont pas, des sacs, des chaussures, de la nourriture et même toutes sortes de médicaments: nous n'avons plus besoin de payer pour que les hôpitaux s'occupent de nous. »

Burkina Faso, IPEC 2009



Le moulinet est le symbole de la Journée mondiale contre le travail des enfants. Si vous avez accès à l'Internet, vous trouverez des informations sur la campagne du moulinet « Fais passer! » à l'adresse www.ilo.org/ipecc/Campaignadvocacy/Youthinaction/Pinwheel/lang--fr/index.htm.

Terminez avec une activité ludique: « Crée ton propre moulinet! » Vous trouverez le kit nécessaire sur le site susmentionné.

ACTIVITÉ 2 : ALLEZ DROIT AU BUT ET SORTEZ UN CARTON ROUGE AU TRAVAIL DES ENFANTS !

La Journée mondiale de 2010 coïncide avec la Coupe du monde de football en Afrique du Sud. Diffusez le message contre le travail des enfants dans votre communauté en rejoignant la campagne « Carton rouge au travail des enfants! »

Dans plusieurs disciplines sportives, mais tout particulièrement en football, le carton rouge sanctionne des fautes qui entraînent une expulsion du terrain.

En 2002, le Programme international de l'OIT pour l'abolition du travail des enfants a décidé d'utiliser le symbole du carton rouge pour sensibiliser à la prévention, à la lutte et à l'abolition du travail des enfants au moyen de campagnes de promotion. Tout en encourageant une large participation de tous les secteurs de la société, les gouvernements, les employeurs et les organisations syndicales ont été invités à jouer un rôle important. La campagne du « carton rouge » est menée lors de compétitions de football pour informer le

public des questions relatives au travail des enfants, dans le but de promouvoir l'émergence d'un mouvement en faveur de son abolition. Les événements sportifs représentent l'engagement de la communauté de sortir symboliquement un « carton rouge » au travail des enfants – considérant qu'il est inacceptable. Des





joueurs de football populaires, des présidents, des premiers ministres et des ministres ont joint leur voix à la campagne.



Le football est le sport le plus populaire au monde. Il galvanise les foules partout dans le monde. Pour les jeunes en particulier, il est synonyme d'excitation et d'inspiration. Les sports promeuvent des valeurs telles que l'esprit d'équipe, l'autonomisation des jeunes, la solidarité entre les pays, la non-discrimination en matière de religion, de sexe et de race. De surcroît, les sports constituent un moyen puissant d'intégration sociale, en particulier pour les jeunes. Les communautés peuvent se rassembler autour d'un événement sportif dans lequel des enfants et des jeunes sont les protagonistes actifs en faveur d'une cause positive.

Cette année, profitez de l'élan donné par la Coupe du monde et organisez des matchs de football amicaux spéciaux et des tournois destinés à sensibiliser au travail des enfants pendant le mois de juin. Cela pourrait être fait par l'intermédiaire de votre école, de votre groupe de jeunes ou votre groupe communautaire, ou peut-être par l'intermédiaire du club de football local. Sortez un « Carton rouge au travail des enfants » et stimulez la prise de conscience en contactant directement le grand public et les médias.

Parlez aux enfants du fair-play et de l'inclusion, et de ce que cela signifie, non seulement dans le contexte du football, mais aussi au sein de la société. Parlez de la question des droits des enfants et de ce que cela signifie en termes d'accès à l'éducation et une enfance avec soins et protection. Attirez l'attention sur la multitude d'enfants qui sont exploités dans l'industrie et la fabrication, y compris dans la production d'articles de sport. S'il y a des signes de discrimination dans l'environnement local, ainsi

que parmi certains des enfants, vous auriez alors une bonne occasion de montrer le véritable sens de la campagne du carton rouge, afin d'aider les enfants à comprendre et à trouver des solutions à ces questions, en s'assurant que tous les enfants soient respectés et traités de la même manière. Les efforts des enfants peuvent être promus au sein de la communauté et ils peuvent être chargés d'agir en tant qu'agents du changement social, afin de promouvoir la justice sociale au niveau de base.



En coordination avec votre groupe, examinez les suggestions suivantes :

- Contactez les clubs et fédérations de football locaux, régionaux et nationaux et demandez-leur aide et soutien pour organiser des matchs de football. Ces entités pourraient être à même de faciliter l'implication des joueurs de football locaux et nationaux qui peuvent renforcer le message du carton rouge et agir en tant que modèles pour les enfants.
- Contactez et mobilisez les hommes d'affaires locaux et nationaux et les autres personnalités du secteur privé qui pourraient souhaiter soutenir les activités liées au football. Il est essentiel que le secteur privé joue son rôle en assumant ses responsabilités sociales. Le travail des enfants a été détecté dans beaucoup de secteurs, dont la production d'articles sportifs comme les ballons de football et les maillots. Encouragez le groupe à se renseigner sur les entreprises locales actives dans la production d'articles de sport et autres et à leur demander quelles mesures elles ont prises pour s'assurer que les articles qu'elles produisent ne sont pas issus du travail des enfants.
- Contactez les médias locaux. Incitez le groupe à élaborer un communiqué de presse et des informations à remettre aux médias, puisqu'il est important de promouvoir les matchs de football et de diffuser leur message aussi largement que possible.
- Pourquoi ne pas inviter quelqu'un de très spécial pour arbitrer ou commenter la partie à l'aide d'un haut-parleur ? Il pourrait s'agir d'une célébrité locale ou de quelqu'un de connu.





- Lors du tournoi, faites une annonce dénonçant le travail des enfants, en faisant savoir à tous - tant aux enfants qu'aux adultes - que leurs efforts de sensibilisation et de participation font vraiment la différence au niveau mondial.
- Vous pourriez confectionner des affiches et les diffuser à l'école et dans la communauté.
- Si vous disposez des ressources nécessaires, pourquoi ne pas imprimer des maillots que les joueurs de l'équipe utiliseraient ?
- Encouragez-les à prendre la tête des efforts en ce qui concerne la diffusion du message via le sport, en récompensant toutes les équipes d'être des joueurs du Carton rouge, en leur accordant un trophée ou une médaille parrainés par la communauté, les entreprises ou les écoles locales.
- Nous voulons savoir ce que vous aurez fait ! Partagez vos actions avec les autres en téléchargeant des photos, des vidéos, des coupures de presse, etc. sur le Portail communautaire « du 12 au 12 » (www.12to12.org) sur le travail des enfants et en envoyant les informations à l'IPEC.



Pour de plus amples informations sur le rôle des organisations d'employeurs et de travailleurs dans la lutte contre le travail des enfants, veuillez consulter :

- <http://www.ilo.org/public/french/dialogue/actemp/index.htm>
- <http://www.ilo.org/actrav/lang--fr/index.htm>
- <http://www.ioe-emp.org/fr/policy-areas/child-labour/index.html>
- http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/guide_CL_EN_Final.pdf
- <http://www.global-unions.org/>
- <http://www.unglobalcompact.org/>



POUR PLUS D'INFORMATIONS, VEUILLEZ CONTACTER:

IPEC

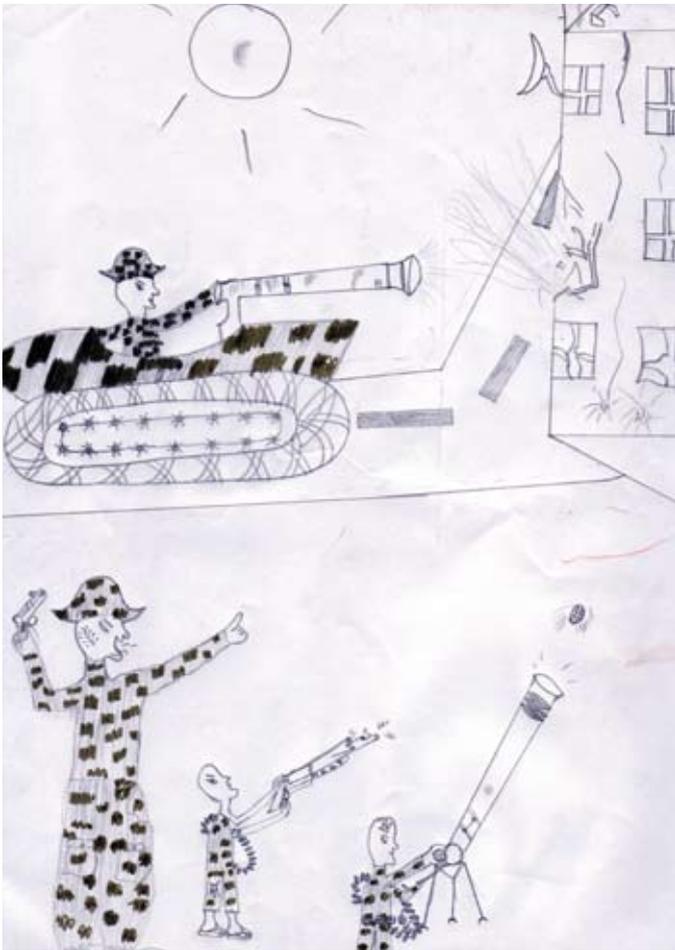
Bureau international du Travail
4 Route des Morillons, CH-1211 Genève 22, Suisse.
E-mail : ipec@ilo.org
et/ou

Internationale de l'éducation

5 Bd du Roi Albert II
B-1210 Bruxelles, Belgique.
E-mail : headoffice@ei-ie.org

Veillez également envoyer des données sur vos activités et nous dire si vous et votre groupe accepteriez de partager ces informations sur nos sites Internet.





Kudakwashe, 12 ans © GenevaWorld Association



Weerawat, 12 ans © GenevaWorld Association

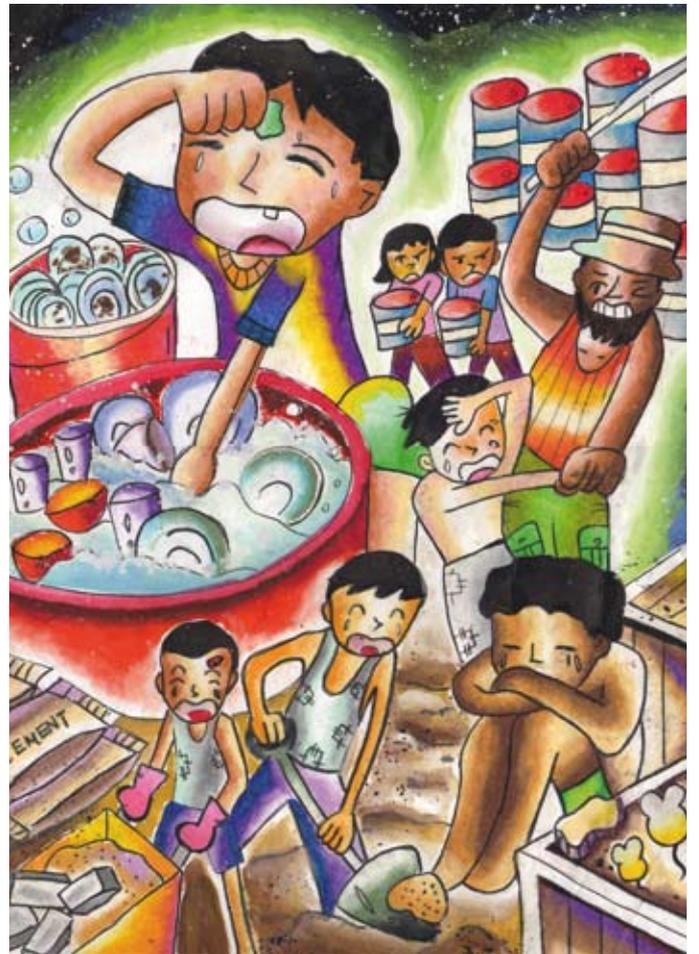


Zahra, 13 ans © GenevaWorld Association





Ilona, 14 ans © GenevaWorld Association



Rasah, 11 ans © GenevaWorld Association



Sara, 15 ans © GenevaWorld Association

